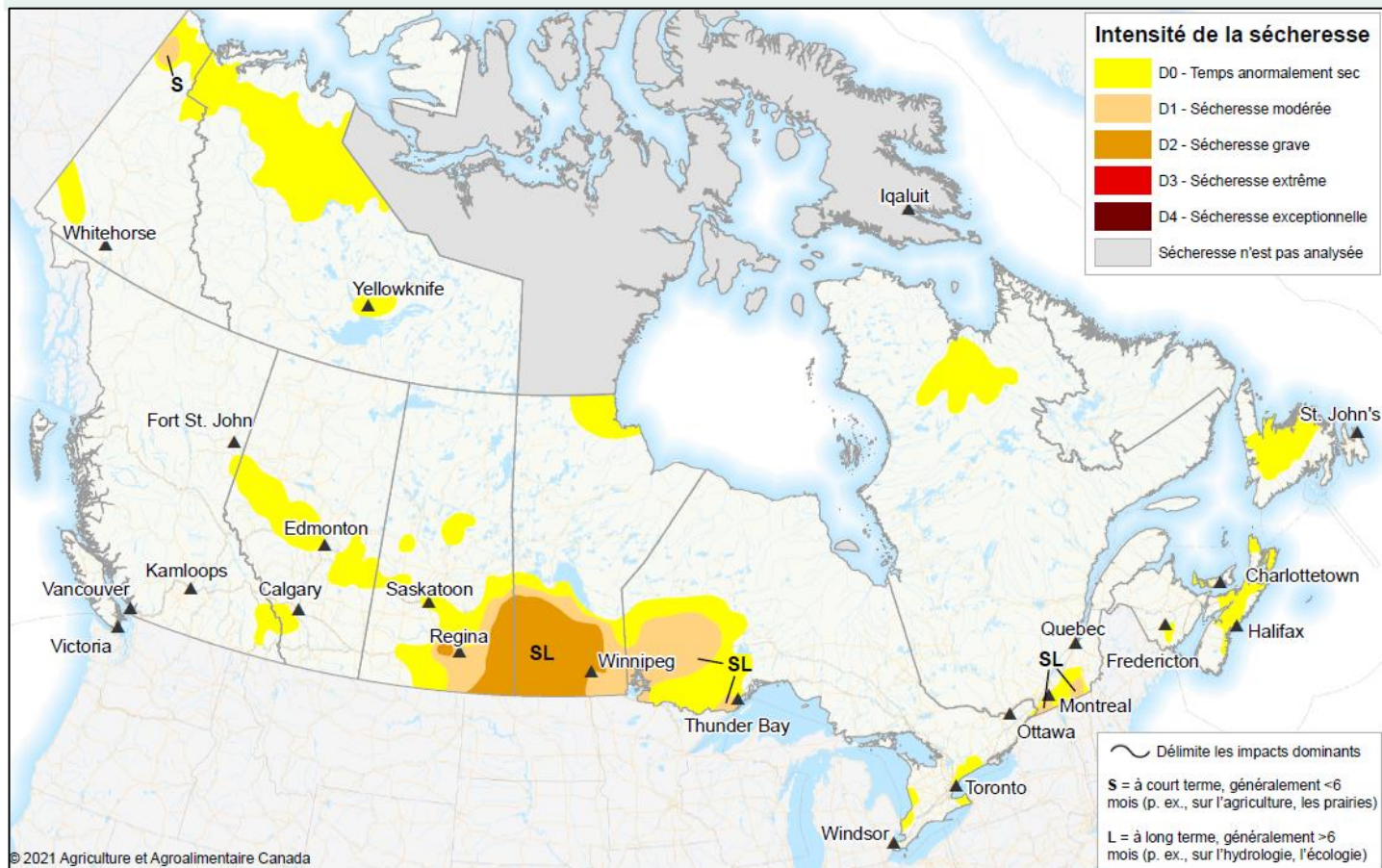


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 31 décembre 2020



Les conditions de sécheresse au Canada n'ont pas subi de changements importants en décembre. Dans l'ensemble, la gravité et l'étendue de la sécheresse ont légèrement diminué. Les températures mensuelles moyennes ont été signalées comme étant au-dessus de la normale pour l'ensemble du pays; dans certaines régions, elles ont été de cinq degrés ou plus par rapport à la normale. Presque toutes les zones de conditions de temps anormalement sec (D0) ont diminué à l'échelle de la Colombie-Britannique. Malgré la sécheresse qui sévit depuis longtemps dans les régions du sud, le débit des cours d'eau et le manteau neigeux restent adéquats, voire au-dessus de la normale pour cette période de l'année. Dans l'ouest des Prairies, les chutes de neige en décembre ont entraîné une réduction de la sécheresse et des conditions de temps sec. Cependant, une sécheresse grave (D2) persiste au sud-ouest de la Saskatchewan et au sud-est du Manitoba en raison de la persistance des conditions de temps



sec à court et à long terme. Les conditions de temps sec se sont étendues vers le nord-ouest de l'Ontario. Les conditions en Ontario, au Québec et dans la région de l'Atlantique se sont améliorées de manière notable par rapport au début de l'automne, car toutes les zones importantes de sécheresse modérée (D1) ont été éliminées. La situation dans la région du Nord est restée relativement inchangée, à l'exception d'une enclave de conditions de temps anormalement sec (D0) qui s'est formée dans les environs de Yellowknife. Environ 18 pour cent du pays a été touché par une sécheresse ou des conditions de temps anormalement sec (D0), y compris près de 35 pour cent des terres agricoles.

Région du Pacifique (Colombie Britannique)

La Colombie-Britannique n'a été touchée par aucune sécheresse à la fin de décembre; en fait, peu de régions ont été aux prises avec des conditions de temps anormalement sec (D0). Seulement 1,5 pour cent de la région Pacifique a été classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0), ce qui ne représente que 4 pour cent des terres agricoles. Les régions du sud de la province ont connu des conditions de temps assez sec à la fin de l'été et au début de l'automne, mais les précipitations au cours des 90 derniers jours ont été considérées comme étant près de la normale selon les percentiles de précipitations. De plus, le débit des cours d'eau a été près de la normale, et la région a reçu 98 pour cent des quantités normales de neige, ce qui démontre un ruissellement suffisant pour les mois du printemps. En raison de ces facteurs, l'enclave de conditions de temps anormalement sec (D0) qui s'étendait précédemment jusqu'à Nelson et à la frontière américaine est revenue à Cranbrook et vers la frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alberta. Les précipitations importantes reçues en décembre ont éliminé la sécheresse modérée (D1) dans la région frontalière de la province : près de 50 mm de précipitations sont tombés dans cette zone au cours des 30 derniers jours. Alors que des conditions de temps sec ont commencé à se former dans la région de Peace River et se sont étendues vers Fort Nelson, le reste de la province a connu des conditions proches ou au-dessus de la normale en décembre.

Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)

Jusqu'à présent, les Prairies ont été peu exposées aux conditions normales associées à un hiver La Niña. En fait, les températures ont généralement été de deux à trois degrés au-dessus de la normale au cours des 30 derniers jours. Contrairement à une La Niña typique, certaines régions des Prairies n'ont pas reçu suffisamment de précipitations, notamment au centre de l'Alberta et au sud du Manitoba. Cependant, un certain nombre de systèmes de tempête ont traversé le sud de l'Alberta et l'ouest de la Saskatchewan, et ont ainsi apporté l'humidité nécessaire aux zones touchées par la sécheresse. Au sud-ouest de l'Alberta, les conditions de sécheresse

modérée (D1) signalées précédemment près de Calgary ont été éliminées, tandis que les conditions de temps anormalement sec (D0) ont diminué. Cette région a reçu jusqu'à 40 mm de précipitations en décembre ainsi que des précipitations proches ou au-dessus de la normale au cours des 60 derniers jours; les déficits de précipitations ne s'appliquent maintenant qu'aux six derniers mois. Cependant, des conditions de temps anormalement sec (D0) ont persisté au centre de l'Alberta, où une enclave D0 près d'Edmonton s'est étendue vers le nord-ouest, jusqu'à Grande Prairie et à Dawson Creek. Cette région a affiché un déficit de précipitations de 55 à 95 mm au cours des six derniers mois; les précipitations y ont été d'environ 10 pour cent à 25 pour cent en deçà de la normale. L'enclave près de Vegreville s'est également étendue vers North Battleford, car seulement 10 mm de précipitations sont tombés dans la région en décembre. De plus, des conditions de temps sec sont ressorties des données de l'indice de précipitations et d'évapotranspiration normalisé (Standardised Precipitation Evapotranspiration Index ou SPEI) au cours des 90 derniers jours. Les tempêtes en décembre ont apporté jusqu'à 25 mm de précipitations au sud de la Saskatchewan, ce qui a entraîné une légère amélioration de toutes les catégories de sécheresse dans la région, à l'exception de Saskatoon, qui a connu son troisième mois de décembre le plus sec jamais enregistré. Le centre de la Saskatchewan a toutefois été épargné par ces précipitations. Une enclave de conditions de temps anormalement sec (D0) s'est ajoutée dans les environs de La Ronge, où ont été signalés de 55 à 95 mm de précipitations inférieures à la normale au cours des six derniers mois. La région touchée par la sécheresse grave (D2) s'est étendue légèrement vers l'est, jusqu'à Beausejour, au Manitoba, car cette zone a reçu moins de 60 pour cent des précipitations normales au cours des 90 derniers jours. La zone de sécheresse grave D2 comprend Estevan, en Saskatchewan, et Winnipeg, au Manitoba – qui ont tous deux battu des records l'année dernière en connaissant leur année la plus sèche jamais enregistrée. La région qui s'étend de Swan River à Dauphin, au Manitoba, a reçu des précipitations suffisantes au cours des six derniers mois, ce qui est toutefois attribuable en grande partie à une tempête d'un jour, en août, au cours de laquelle la plupart des précipitations ont probablement été perdues en raison du ruissellement. Cette région a reçu moins de 40 pour cent des précipitations normales au cours des 90 derniers jours et est donc restée en situation de sécheresse grave (D2). La sécheresse modérée (D1) a persisté au sud de la Saskatchewan et au Manitoba, bien qu'elle ait diminué à l'est de la Saskatchewan grâce aux précipitations suffisantes reçues au cours de la campagne agricole, à partir du début d'avril. Près de 37 pour cent de la région des Prairies a été classée dans les catégories de temps anormalement sec (D0), de sécheresse modérée (D1) ou de sécheresse grave (D2), ce qui comprend 48 pour cent des terres agricoles de la région.

Région du Centre (Ontario et Québec)

Les conditions ont été différentes dans les parties du nord et du sud de la région du Centre : peu de précipitations sont tombées au nord-ouest de l'Ontario, tandis que le sud a généralement connu de meilleures conditions d'humidité, à l'exception du sud du Québec. Au nord-ouest de l'Ontario, la zone de sécheresse modérée (D1) a été étendue de manière à comprendre Ear Falls, Sioux Lookout et Osnaburgh House. Au cours des trois derniers mois, cette région n'a reçu que 25 pour cent à 50 pour cent des précipitations normales. Cependant, les conditions de temps anormalement sec (D0) et de sécheresse modérée (D1) ont diminué de façon notable dans la région s'étendant de Thunder Bay à Nipigon, car des précipitations près de la normale y ont été signalées au cours des deux derniers mois. Au sud de l'Ontario, les conditions de temps anormalement sec (D0) ont également connu une baisse en raison des précipitations près de la normale reçues au cours des trois derniers mois, en plus du débit des cours d'eau près de la normale. Également, la sécheresse modérée (D1) près des chutes Niagara a été éliminée, et les conditions de temps anormalement sec (D0) dans les environs ont diminué. Seules les régions de Lucknow à Windsor et de Vaughan à Peterborough sont demeurées dans des enclaves D0. Les conditions de temps anormalement sec (D0) et de sécheresse modérée (D1) se sont étendues légèrement à l'est de l'Ontario et à l'ouest du Québec après une période de sécheresse de courte durée. Des précipitations modérément faibles à extrêmement faibles, inférieures au 20^e percentile, ont été reçues dans cette région au cours des 60 derniers jours. Par conséquent, la sécheresse modérée (D1) est restée près de Sherbrooke, au Québec, tandis qu'une enclave D1 s'est formée à l'est de Cornwall, en Ontario. Les conditions de temps anormalement sec (D0) dans cette région se sont étendues un peu plus vers le nord, jusqu'à Montréal et à Drummondville, au Québec, car les données recueillies par satellite ont montré des précipitations inférieures à la normale au cours des 90 derniers jours. Quatorze pour cent de la région du Centre est restée dans les catégories de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée (D1), ce qui comprend environ 13 pour cent des terres agricoles.

Région de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador)

Les précipitations importantes reçues en décembre dans la région de l'Atlantique ont grandement amélioré les conditions de temps anormalement sec (D0) et permis d'éliminer toute sécheresse. Le Nouveau-Brunswick, en particulier, a reçu des précipitations importantes; certaines régions ont reçu jusqu'à 80 mm de précipitations supérieures à la normale au cours des 30 derniers jours. La sécheresse modérée (D1) précédemment signalée a été éliminée au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) en raison des

précipitations près de la normale reçues au cours des 60 derniers jours. Cependant, les données recueillies par satellite montrent encore des signes de sécheresse dans certaines régions. Par conséquent, des conditions de temps anormalement sec (D0) ont touché une petite zone au sud de Fredericton, la moitié ouest de l'Î.-P.-É. ainsi que le territoire s'étendant de Liverpool à l'extrémité nord de la Nouvelle-Écosse. Une petite partie des conditions de temps anormalement sec (D0) a été enlevée dans la région d'Inverness, en Nouvelle-Écosse, mais les zones environnantes sont restées touchées par de telles conditions, selon les données recueillies par satellite qui montrent des précipitations inférieures à la normale reçues au cours des trois derniers mois. Des conditions de temps anormalement sec (D0) ont persisté à Terre-Neuve, du lac Victoria à Twillingate, malgré un débit adéquat. Environ 14 pour cent de la région de l'Atlantique a été classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0), ce qui comprend 26 pour cent des terres agricoles de la région.

Région du Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest)

Une grande partie de la région du Nord est restée relativement inchangée par rapport au mois dernier. Un échantillon important de conditions de temps anormalement sec (D0) est resté en place au nord du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest puisque les données recueillies par satellite ont montré des précipitations de 25 pour cent à 50 pour cent inférieures à la normale au cours des trois derniers mois. Des conditions semblables se sont formées dans les environs de Yellowknife, ce qui a entraîné la création d'une petite partie de conditions de temps anormalement sec. Des conditions de temps anormalement sec (D0) sont demeurées en place de Burwash Landing à Beaver Creek. Des conditions de sécheresse modérée (D1) ont persisté à Old Crow, qui a enregistré son cinquième mois de décembre le plus sec, au cours duquel les précipitations ont été de 37 pour cent inférieures à la normale. Environ 14 pour cent de la région du Nord a été classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée (D1).

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2021)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.